

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 27 janvier au 27 février 2026

Propriétaire	Jerome De Benedictis
Parcelle N°	110
Adresse	Chemin de Dandolens 12
Nombre d'arbres	3
Essence	2 malus domestica et 1 Cupressus sempervirens
Motif	arbres morts
Compensation	oui
Essence	1 prunus domestica, 1 malus domestica et 1 pyrus salicifolia

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 27 janvier 2026

CBE/mdc—2026.003 – 7.3.1